








5.00 crédits	22.5 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Piret Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Compétences en analyse littéraire, connaissance de l'histoire de la littérature de langue française et des principales théories de la littérature.
Thèmes abordés	<p>La littérature reprend, véhicule, interroge les autres discours (sociaux, politiques, éthiques, économiques, religieux, scientifiques, etc.), mais sur un mode spécifique. Cette spécificité est constamment redéfinie, selon la nature et la fonction que les écrivain.e.s reconnaissent ou attribuent au langage, qui est à la fois l'instrument qu'ils manient, le matériau complexe auquel ils se confrontent, la force agissante qui les détermine.</p> <p>La spécificité du discours littéraire tient donc à son énonciation particulière. Le cours a pour objectif, d'une part, de fournir les concepts et modèles permettant de formuler et de situer cette spécificité#; d'autre part, de montrer comment analyser ces modalités énonciatives particulières dans les textes.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Situer les théories visant à définir la spécificité du discours littéraire et sa relation aux autres discours; 2 Analyser une œuvre littéraire sous l'angle des effets qu'elle produit en tant que discours. <p>Cette unité d'enseignement contribue au développement et à la maîtrise des compétences et acquis des programmes de l'Ecole de langues et lettres suivants (cf. Tableau des AA ELAL).</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Présentation d'un travail personnel écrit lors d'un examen oral. La participation au cours est indispensable car elle seule permet d'intégrer progressivement la perspective théorique et analytique qui doit présider à la conception de ce travail. Elle conditionne l'inscription à l'examen.
Méthodes d'enseignement	Cours basé sur un ensemble de lectures préparatoires. La méthode inductive favorise l'interaction avec les étudiants.
Contenu	<p>En prenant appui sur quelques œuvres exemplaires et sur quelques références théoriques ciblées, le cours fournit les concepts permettant de dégager la spécificité du discours littéraire (signifiant, lettre, écrit, dispositif, énonciation, adresse, discours, dialogisme, singularité, exception, acte) et en montre la valeur opératoire au travers d'analyses approfondies des œuvres au programme.</p> <p>Le cours est soutenu par une orientation théorique, mais procède de manière empirique et inductive, en partant des œuvres mises au programme.</p>
Bibliographie	Une bibliographie établie en fonction du programme de l'année est déposée sur moodle.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat universitaire en littérature	LITT9CE	5		
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	FLE2M	5		
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M1	5		
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR2M	5		
Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM2M1	5		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	5		
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM2M	5		
Master [120] en enseignement section 4 : français	FRAN2M4	5		